

Commerces le dimanche : le combat de Plein Centre

Hugues Frioux, le président des commerçants du centre de Nantes, a écrit aux maires de l'agglomération pour leur demander de reporter le vote d'un vœu contre l'ouverture des commerces le dimanche avant Noël.

Entretien



Hugues Frioux, président de Plein Centre.

En qualité de président de Plein Centre, et avec le soutien d'organisations patronales, vous venez de vous adresser aux maires de l'agglomération nantaise, concernant l'ouverture des commerces à Nantes le dimanche avant Noël. Dans quel but ?

J'ai appris par hasard qu'un vœu devait être proposé, ce lundi, au vote des conseillers communautaires à l'échelle de Nantes Métropole (N.D.L.R., 24 communes) pour les inciter à ne pas accorder d'ouverture exceptionnelle aux commerces le dimanche avant Noël, comme la loi le permet. Je demande que ce vote soit reporté à plus tard, concernant la ville de Nantes. En effet, avec des organisations patronales et en informant les syndicats de salariés, nous avons préparé un protocole d'accord.

« Deux dimanches après-midi »

Qui a signé votre texte pour l'instant et que demandez-vous précisément avant Noël ?
Le protocole d'accord vient d'être



Plein Centre, le Medef et la CGPME demandent l'ouverture des commerces à Nantes, les dimanches après-midi 12 et 19 décembre, de 14 h à 20 h.

signé par : la CCI, le Medef 44 et la CGPME(1) – deux organisations patronales – ainsi que par l'association des commerçants du Centre Beaulieu et par Plein Centre (N.D.L.R. : à noter que l'Unacod, l'association des commerçants de quartiers nantais n'a pas encore paraphé ce texte) Nous respectons le repos dominical. Simplement dans le cadre de la loi qui prévoit l'éventualité d'ouvrir cinq dimanches par an, nous demandons l'autorisation à Nantes d'ouvrir deux dimanches, uniquement l'après-midi, de 14 h à 20 h, les 12 et 19 décembre prochains ; cela nous paraît très raisonnable.

Mais deux organisations syndicales, la CGT et la CFTD ont

déjà fait savoir qu'elles refusaient tout travail le dimanche...

Oui, mais il y a trois autres organisations syndicales qui n'ont pas encore donné leur réponse. Il est vrai que le contexte social n'est pas très favorable à une réponse rapide. Ce que je comprends. Vous savez, j'ai entamé une démarche de longue haleine. Les élus de Nantes doivent nous laisser aller au bout des négociations. Pour cela il me faut encore deux à trois semaines. Notre combat n'est pas facile à ancrer. Mais il est essentiel.

Pourquoi ouvrir deux dimanches après-midi avant Noël vous paraît si essentiel ?

Le mois de septembre a été très difficile pour les commerces du centre. Par ailleurs, comme je l'ai écrit à Jean-Marc Ayrault, si Nantes a l'ambition d'être une métropole d'avenir et d'envergure internationale, elle ne pourra l'être sans un commerce de centre-ville fort.

Recueilli par
Philippe GAMBERT.

(1) Confédération générale des petites et moyennes entreprises.